

CONSEIL MUNICIPAL

4 MAI 2017

Le Conseil Municipal :

Dans le cadre des travaux de réaménagement de l'ilot Mairie - Ecole - Bibliothèque, a émis un favorable et autorisé Monsieur le Maire à signer les avenants suivants :

- ♦ Lot 6 - Menuiseries extérieures - SARL BONNET Guy - Moins-value de 3.158,91 € HT
- ♦ Lot 7 - Menuiseries intérieures - SARL BIAUD - Plus-value de 128,80 € HT (avenant n°2)
- ♦ Lot 8 - Plafonds suspendus - SARL HERVOUET - Plus-value de 286,05 € HT.

A émis un avis favorable à la proposition d'équipement en mobilier de la salle du Conseil Municipal de la société EQUIP'BURO, qui propose une table de réunion modulable et des fauteuils pour 29 personnes, au prix HT de. 6.243,86 €.

Considérant le caractère particulier et l'importance de cette manifestation, a émis un avis favorable au versement d'une subvention exceptionnelle de 200 €, à l'AGCFC en raison de l'organisation de la Coupe de France cycliste des clubs à Thorigny le 13 mai prochain.

A approuvé le projet de statuts du SyDEV et donné son accord à l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération.

A émis un avis favorable au renouvellement du contrat de l'agent en CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) pour les besoins scolaires et périscolaires, pour une nouvelle période de 9 mois et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention et le contrat de travail.

~~~~~

### INFOS DIVERSES

Monsieur le Maire a informé le Conseil que des travaux complémentaires au chantier Réaménagement ilot Mairie-Ecole-Bibliothèque, non prévus au marché, ont été réalisés, à savoir le remplacement et la modification des gouttières nantaises des 2 toitures existantes de l'école pour évacuation des eaux pluviales, par la SARL PERRAUDEAU COUVERTURE, pour un montant de 2.783,20 € TTC ; la diminution des souches de cheminée de la Mairie avec nacelle, raccords ardoises et pose de plaques en fibro-ciment sur souches de cheminées par la SARL PÉTÉ, pour un montant de 2.083,91 € TTC.

Monsieur le Maire a fait savoir que le dossier approuvé du SCOT du Pays Yon et Vie a été déposé en Mairie. Il est consultable par tous.

~~~~~